



ITHAQUE

5, rue de Charonne
75011 Paris
Tél. 01 47 00 55 34
ithaque@wanadoo.fr
ithaque-consultants.com

LES FONCTIONS OCCUPÉES PAR LES TITULAIRES DE DIPLÔMES DE NIVEAU IV DANS LA BRANCHE DE L'ANIMATION

Étude réalisée par le cabinet Ithaque par
Rémi Debeauvais

avec la collaboration de
Philippe Debruyne
Sara Bensimon

Pour le compte de
L'Observatoire de l'animation

En partenariat avec les DRDJS
Ile-de-France et Pays-de-la-Loire

Rapport final |

octobre 2010

Sommaire

1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	2
›Un problème méthodologique	2
›L'administration de l'enquête	3
2. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	4
›Le profil des répondants : où travaillent-ils ? Quels postes occupent-ils ?	4
›Les formations des répondants	5
›Les statistiques de diplômés Beatep et Bpjeps en Pays-de-la Loire et Ile-de-France Nombre de diplômés BP JEPS par spécialité (animation uniquement)	8
›Quel était le statut des diplômés à l'entrée en formation ?	9
›Votre parcours de formation	11
›Votre situation professionnelle actuelle	12
›Analyse de votre poste de travail actuel	17
›Vos principales activités	20
›Commentaires des répondants sur leur diplôme et leur parcours	23
3. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES ENTRETIENS DANS LES ENTREPRISES	25
4. SYNTHÈSE ET REFLEXIONS ISSUES DE L'ENQUETE	27
Les principaux enseignements tirés de l'enquête	27
Réflexions pour élargir le débat	28
ANNEXES	30
›1 - Verbatim des questions ouvertes	30
›2 - Questionnaire d'enquête	30

1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'observatoire des métiers de l'animation a souhaité identifier les types de postes et de fonctions occupés par les diplômés de niveau IV de l'animation (Beatep ou Bpjeps) dans les entreprises de la branche afin de mesurer l'adéquation entre la formation reçue et les emplois occupés.

Cette démarche de la CPNEF de la branche Animation a été menée en collaboration avec les DRDJS d'Ile de France et de Pays de la Loire.

Elle s'inscrit dans le prolongement de l'enquête qui avait été menée sur les titulaires du Bapaat ¹.

La finalité de l'enquête est d'identifier les **types de postes occupés par les diplômés de niveau IV dans les différentes entreprises des branches animation** afin de mesurer l'adéquation entre la formation reçue et les emplois occupés :

- Types de tâches exercées ;
- Niveaux de responsabilité exercés (au regard des critères classants de la CCN)
- Caractéristiques des parcours depuis l'obtention du diplôme
- Perspectives et souhaits d'évolution des intéressés.

La démarche est comparable à celle menée pour les titulaires du Bapaat en 2007 avec la DRJS d'Ile-de-France.

› Un problème méthodologique

La réalisation de l'enquête a posé un problème méthodologique : identifier les titulaires d'un diplôme de niveau IV en poste dans les entreprises de la branche animation des 2 régions.

Une estimation de la population concernée

L'estimation du nombre de salariés répondants aux critères (diplômés niveau IV et en poste dans une entreprise de la branche dans une des deux régions) se basait sur les données suivantes :

- le nb d'employeurs dans la branche dans les 2 régions, soit 2 450 ;
- le taux de salariés appartenant à la famille animation, soit 75% des effectifs totaux ;
- le taux de diplômés niveau IV dans la famille animation, estimé à partir des différentes enquêtes de l'observatoire, soit 12% à 15 %

Les résultats figurent ci-dessous :

Entreprises et effectifs salariés

Tranches d'effectifs	Île-De-France		Pays de la Loire		Total Nb d'entreprises	Total Effectifs salariés
	Nb d'entreprises	Effectifs salariés	Nb d'entreprises	Effectifs salariés		
1-5 sal	541	1 394	380	894	921	2 288
6-10 sal	246	1 817	112	841	358	2 658
10-19 sal	185	2559	83	1133	268	3 692
20-49 sal	137	4083	37	989	174	5 072
50 & +	76	10 878	16	2466	92	13 344
NR	493	0	167	0	660	0
Total	1 678	20 731	795	6 323	2 473	27 054

¹ - Enquête sur les titulaires du BAPAAT en Ile-de-France - DRDJS, ONMAS, Branches de l'animation, branche du sport. Réalisée par le cabinet Ithaque - 2007

Estimation du nb de diplômés N IV en activité dans la branche (IDF +PDL)

Total Effectifs salariés	Effectifs famille animation	Effectifs diplômés Niv. IV	
		Hyp 12%	Hyp 15%
1-5 sal	1 716	206	257
6-10 sal	1 993	239	299
10-19 sal	2 769	332	415
20-49 sal	3 804	456	571
50 & +	10 008	1 200	1 501
NR	495	59	74
TOTAL	20 785	2 494	3 118

La population répondant aux critères peut être estimée à 2500 à 3000 individus selon les hypothèses dont 1/4 en Pays-de-la Loire et 3/4 en Ile-de-France.

Il faut cependant tenir compte de la spécificité de l'Ile-de-France qui comprend des salariés déclarés par les têtes de réseaux et grandes fédérations dont le siège est en Ile-de-France mais qui ne travaillent pas nécessairement dans la région. Le poids de cette région est sans doute surévalué au regard de nos critères².

› L'administration de l'enquête

Les critères de choix imposaient de passer par les employeurs - et non par les fichiers des diplômés³- afin d'identifier les salariés titulaires en poste dans leur entreprise. Une pré-enquête a donc été menée via le fichier des employeurs (adhérents à Uniformation disposant d'un mail, relayé par voie postale par le CNEA auprès de ses adhérents des 2 régions).

Un court questionnaire leur demandait :

- 1) S'ils employaient des salariés animateurs titulaires d'un diplôme de niveau IV
- 2) Si oui, s'ils acceptaient de leur transmettre un questionnaire individuel

En tout, 1200 questionnaires individuels ont été envoyés aux entreprises début mai 2010. Au 30 septembre 2010, 84 questionnaires avaient été retournés.

Le nombre de réponse est jugé décevant au regard des moyens mis en œuvre et nous avançons plusieurs hypothèses pour l'expliquer :

- Le nombre de diplômés répondants aux critères est peut-être surévalué ;
- le mode d'administration de l'enquête induit une importante déperdition. Il est impossible de savoir combien de questionnaires ont effectivement été distribués.

Les résultats qui suivent doivent donc être interprétés avec prudence.

Pour compléter les résultats de l'enquête et pallier au faible nombre de réponses, nous avons complété cette approche par une démarche d'enquête qualitative auprès de certaines directions d'entreprises. Ainsi ont été auditionnés :

- Bruno Jarry, Directeur du CLAVIM (Issy-les-Moulineaux) ;
- Gilles Cavé et Eric Poriel, Directeur et responsable formation de la FAL 44 (Nantes) ;
- Philippe Thomas, Directeur de l'OMJ de Saint-Nazaire ;
- Alain Taillard, Directeur de la fédération française des écoles de Cirque ;
- Mme Gibiat, Directrice adjointe d'Aubervacances (Aubervilliers).

² La répartition Ile-de-France/Pays-de-la-Loire est plus vraisemblablement de l'ordre de 2/3- 1/3

³ Contrairement à la méthodologie utilisée pour le Bapaat

2. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats de l'enquête auprès des titulaires sont présentés dans l'ordre du questionnaire (cf. annexe). Ils sont croisés avec les entretiens avec les employeurs pour enrichir la synthèse.

› Le profil des répondants : où travaillent-ils ? Quels postes occupent-ils ?

Nous commençons par les 3 questions qui sont centrales au regard des critères de construction de l'enquête :

- Le secteur ou la branche d'activité
- Le poste occupé
- Le diplôme de référence

13 - Votre employeur principal appartient-il à la branche de l'animation ?

	Effectifs	%
Oui	75	90%
Non	7	10%
Total	82	100%

Si non, précisez à quelle branche ou secteur d'activité il appartient

	Effectifs
CCN 66	1
Chômage !	1
Collectivité territoriale	1
École	1
Fonction publique territoriale	1
Service public	1
Services à la personne	1
Total	7

- Plus de 90% des répondants travaillent dans une entreprise de l'animation, ce qui est conforme au mode de transmission des questionnaires par les entreprises de la branche.
- Les 10% de répondants qui sont présents dans l'enquête travaillent pour plusieurs employeurs (branche et hors branche y compris les fonctions publiques).

Quelle est l'activité de votre employeur principal dans l'animation ?

	Effectifs	%
Scolaire et périscolaire	26	38%
Loisirs	30	23%
Culture, sciences et technique	9	4%
Développement de la vie associative	9	1%
Mouvement d'idées, action citoyenne	9	7%
Formation	7	9%
Politique de la ville, développement local	7	7%
Gestion d'équipements	5	1%
Activités physiques et sportives	5	4%
Accueil et hébergement	4	1%
Environnement	1	1%
Autre	1	1%
Total	113	100%

Les répondants ont donné en moyenne près de deux réponses pour définir l'activité de leur entreprise :

- Près d'1/4 a indiqué l'activité de Loisirs ;
- Plus d'un tiers a indiqué l'activité Scolaire et périscolaire ;
- Les activités citées par plus de 10% des répondants :

- Développement de la vie associative ;
- Formation ;
- Mouvement d'idées ;
- Action citoyenne, Culture ;
- Sciences et technique ;
- Politique de la ville.

Quel est l'intitulé de votre poste ? (Q ouverte recodée⁴)

	Effectifs	%
Non réponse	2	2%
Animateur/trice	44	52%
Coordinateur/Resp équipement/Resp secteur	22	26%
Directeur/trice	10	12%
Autres	6	7%
Total	84	100%

- Plus de la moitié des répondants sont animateurs ou assimilés (animateurs de spécialité, animateurs techniciens, ludothécaire, ...).
- Un quart des répondants relèvent des catégories de l'encadrement intermédiaire : "coordinateur- responsable d'équipement d'équipe ou de secteur" (dont les Dr de CLSH et un chargé de mission).
- 12% sont en poste de direction : directeurs et directeur-adjoints.

Ce résultat nous paraît logique compte tenu du mode de diffusion du questionnaire. Il n'est pas représentatif de la structure des métiers de la branche mais il témoigne assez bien de la **dispersion des diplômés de niveau IV sur l'ensemble des métiers de la famille animation.**

Différentes corrélations devront être recherchées avec les caractéristiques des individus :

- leur ancienneté (branche et entreprise) ;
- leur(s) diplôme(s) et niveau de formation générale ;
- leur statut (temps de travail, type de contrat, classification).

L'analyse des activités du répondant dans son poste de travail devra également être menée en tenant compte de son métier et de sa position dans l'entreprise.

› Les formations des répondants

Répartition par diplôme de niveau IV

	Effectifs	%
BEATEP	36	43%
BPEJPS	48	57%
Total	84	100%

La population se partage en 2 parties sensiblement équilibrées, avec avantage aux Bpjeps. Nous avançons l'hypothèse d'un plus fort intérêt des Bpjeps pour l'enquête que les Beatep. Ils sont à la fois plus jeunes et plus souvent en situation directe d'animation, comme le montre la suite de l'enquête.

Dans quelle région l'avez-vous obtenu ?

	Titulaires Beatep	Titulaires Bpjeps	Total
Ile-de-France	52%	48%	100%
Pays-de-la-Loire	29%	71%	100%
Autres régions	57%	43%	100%
Total	42%	58%	100%

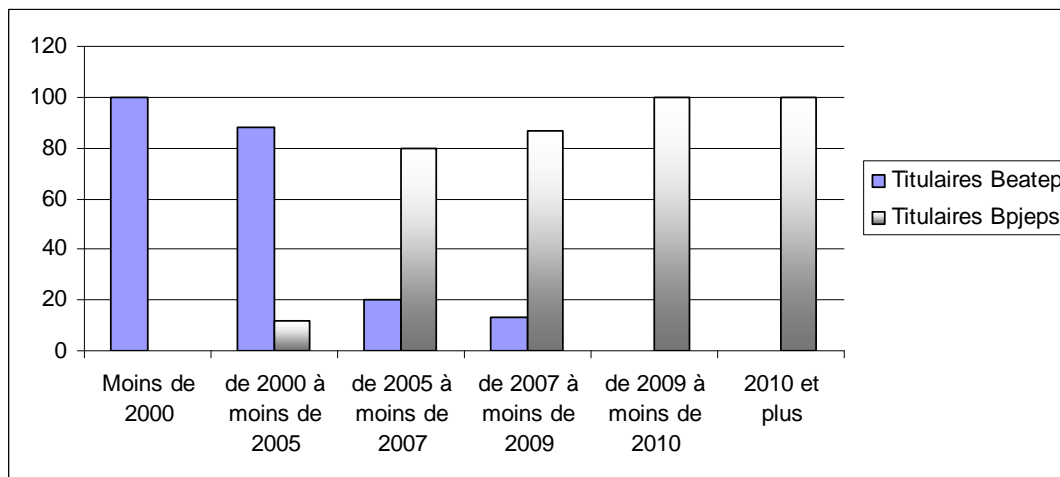
⁴ - en cas de doute sur le recodage à opérer nous nous sommes appuyés sur les réponses aux autres questions de l'enquête (groupe de classification, encadrement de personnel et ancienneté du diplôme notamment).

Les titulaires du Beatep sont plus nombreux en Ile-de-France; les titulaires du Bpjeps sont plus nombreux en Pays-de-la-Loire.

14 répondants (soit 17%) ont obtenu leur diplôme dans une autre région (hors Ile-de-France et Pays-de-la-Loire), ce qui témoigne d'une relative mobilité des titulaires.

Année d'obtention

En pourcentage



La répartition Beatep / Bpjeps est cohérente avec les années d'obtention⁵. Les années 2005 et 2006 correspondent à la décrue des BEATEP conjointement au début de la montée en puissance du BPJEPS comme le montre les statistiques de diplômés des 2 régions (cf. encadré page 8).

Année d'obtention (recodage sur 2 tranches)

	Effectifs	%
Moins de 2006	36	43%
2006 et plus	47	57%
Total	83	100,0%

L'avez-vous passé tout ou partie en VAE ?

	Eff.	%
Non réponse	3	4%
Non	59	83%
Oui	9	13%
Total	71	100%

Moins de 15% des répondants ont passé au moins une partie de leur diplôme en VAE. Le taux est identique dans les 2 régions.

Les spécialités des diplômes

La liste proposée distinguait selon le diplôme puisqu'ils n'ont pas les intitulés de spécialité (cf. page suivante)

⁵ - Le Bpjeps date de 2001 mais le nb de titulaire ne progresse réellement qu'à partir de 2006. Le Beatep est abrogé depuis le 1^{er} janvier 2009.

Spécialité selon le diplôme

	Titulaires Beatep	Titulaires Bpjeps
Activités sociales et vie locale (ASVL)	86%	
Activités culturelles et d'expression (ACE)	3%	
Activités scientifiques et techniques (AST)	5%	
Environnement	5%	
Autre spécialité		
Total	100%	
Activités physiques pour tous (APT)		21%
Activités du cirque		
Animation culturelle		4%
Animation sociale		2%
Loisirs tous publics (LTP)		65%
Techniques de l'information et de la communication		6%
Autre spécialité		2%
Total		100 %

- La quasi-totalité des titulaires du BEATEP l'a obtenu avec la spécialité ASVL.
- Les 2/3 des titulaires du BPJEPS l'ont obtenu avec la spécialité LPT.
- Enfin, plus d'un cinquième des titulaires du BPJEPS l'ont obtenu avec la spécialité APT.

Les données dont nous disposons sur les effectifs de diplômés dans les 2 régions sont intéressantes à prendre compte même si elles ne sont pas strictement comparables ⁶.

⁶ - Tous les diplômés de la région ne travaillent dans la branche animation ; inversement, des diplômés d'autres régions travaillent en PDL ou IDF.

› Les statistiques de diplômés Beatep et Bpjejs en Pays-de-la Loire et Ile-de-France

Nb de diplômés Pays-de-la-Loire 2007-2009⁷

Étiquettes de lignes	2007	2008	2009	Total général
Animation culturelle			15	15
Animation sociale		49	48	97
BEATEP	13			13
LTP		141	152	293
Total général	13	190	215	418

Source : DRDJSCS Pays-de-la-Loire

Nb de diplômés Ile-de-France

Titulaires du BEATEP (socioculturel), par spécialité et par année civile, par le cursus traditionnel ou la VAE

Spécialité	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ASVL	193	241	198	278	331	260	239	294	275	243	130	122
ACE	0	11	19	09	23	03	22	38	39	38	06	0
AST	02	01	05	15	16	17	17	24	15	15	07	03
Total	193	253	222	302	370	280	278	356	329	296	143	125

Source : DRJSCS-IdF / Examens formations professionnelles socioculturel / bureau des examens socioculturels

Au total, sur les 12 années (1997 à 2008), 3147 Beatep auront été formés en IDF (soit une moyenne d'environ 250 par an), dont près de 90% dans la spécialité Activités Sociales et Vie Locale.

Nombre de diplômes BP JEPS par spécialité (animation uniquement)

Année s	2004	2005	2006	2007	2008	2009
LTP	0	30	220	207	300	313
TIC	0	06	29	13	18	17
AC	0	-	17	107	76	59
AS	0	-	0	11	41	91
Total	0	36	266*	338	435	480

Source : DRJSCS-IdF / Examens formations professionnelles / bureau des examens socioculturels

De 2005 (année de sortie des premiers diplômés) à 2009, 1555 titulaire du BPJEPS auront été formés en IDF, dont les 2/3 en spécialité Loisirs Pour Tous. La montée en puissance du BP est forte jusqu'en 2009.

De 2005 à 2008, les 2 diplômes ont coexisté avec un nombre de diplômés équivalent pour le Beatep (296) et le Bpjejs (266) pour l'année 2006. A partir de 2007, le Bpjejs prend le pas sur le Beatep dont le nombre décroît fortement.

⁷ - par de données sur les années antérieures

› **Quel était le statut des diplômés à l'entrée en formation ?**

Quel était votre statut ?

	Effectifs	%
Salariés en CDI	31	37%
Salarié en CDD	12	14%
Demandeur d'emploi	26	31%
Scolaire ou étudiant	4	5%
Autre	11	13%
Total	84	100,0%

Détail Autre (précisez) :

	Eff.
Contrat aidé	4
Objecteur de conscience	2
Agent non titulaire de la fonction publique territoriale (vacataire)	2
Contrat d'alternance	2
Indépendant	1
Total	11

- Les 2/3 des répondants étaient salariés à l'entrée en formation, dont 37% en CDI.
- Près d'un tiers étaient demandeurs d'emploi
- Une partie des "autres" relève également du statut de salarié ou d'étudiant (contrats aidés, contrats d'alternance...).

Cette répartition reflète l'organisation réglementaire des diplômés qui sont accessibles aux salariés ou demandeurs d'emploi.

On note une évolution du statut selon l'ancienneté du diplôme et par conséquent selon le diplôme (Beatep ou Bpjeeps)

Tri croisé : Quel était votre statut à l'entrée en formation ? / Diplôme

Tableau : % Colonnes.

	Titulaires Beatep	Titulaires Bpjeeps	Total
Demandeur d'emploi	13,9	43,8	31
Scolaire ou étudiant	2,8	6,3	4,8
Salarié en CDD	27,8	4,2	14,3
Salariés en CDI	36,1	37,5	36,9
Autre	19,4	8,3	13,1
Total	100	100	100

- Les répondants étaient plutôt plus souvent en CDD à leur entrée en formation avant 2000 et plutôt plus souvent dans un autre statut, et notamment comme emplois-jeunes, entre 2000 et 2004.
- En revanche, ils étaient plutôt plus souvent demandeur d'emploi ces deux dernières années (*Attention cependant aux faibles effectifs*).

Cette évolution dans le temps fait que les répondants titulaires du BEATEP étaient plutôt plus souvent en CDD ou sous un autre statut à leur entrée en formation que les titulaires du BPJEPS.

Parmi les titulaires du BPJEPS, il existe également un lien entre la spécialité suivie et le statut du salarié lors de son entrée en formation :

- Ceux qui ont suivi la spécialité LPT étaient plutôt plus souvent en CDI que les autres à leur entrée en formation ;
- Ceux qui ont suivi la spécialité APT étaient plutôt plus souvent demandeurs d'emploi que les autres à leur entrée en formation.

Peut-être est-ce dû au fait que le BPJEPS LTP offre à son titulaire une équivalence avec le BAFD (comme l'UCC Direction de CVL) et donc la capacité à diriger un centre de vacances et de loisirs ?

Si vous étiez salarié, était-ce la même entreprise qu'aujourd'hui ?

	Effectifs	%
Oui	30	55%
Non	25	46%
Total	55	100,0%

- Le lien avec l'entreprise au moment du diplôme et l'entreprise actuelle est logiquement fort pour les salariés en CDI et faible pour les salariés en CDD. Il est très faible voire inexistant pour les scolaires et les DE.
- Il est plus faible pour les titulaires du Beatep que pour ceux du Bpjeps, ce qui est logique si l'on considère leur date de diplôme (plus récent pour les Bpjeps).
- Il est variable selon le métier comme le montre le tri-croisé ci-après :

Tri croisé - Si vous étiez salarié, était-ce la même entreprise qu'aujourd'hui ? / métier

Tableau : % Colonnes.

	Animateur/ trice	Autres	Coordinateur/ Resp équipement/ Resp secteur	Directeur/trice	Total
Oui (même entreprise)	58	50	65	25	55
Non (une autre entreprise)	42	50	35	75	45
Total	100	100	100	100	100

- Ce sont les coordinateurs qui ont le moins souvent changé d'entreprise depuis leur diplôme⁸
- Les 3/4 des directeurs ont changé d'entreprise depuis leur diplôme.
- La moitié des animateurs ont changé d'entreprise depuis leur diplôme.

Quel était votre niveau de formation générale avant votre entrée en formation ?

	Effectifs	%
niveau CAP ou BEP	6	7%
CAP ou BEP	6	7%
Niveau 2nde ou 1 ^{ère}	4	5%
Niveau Bac	11	13%
Bac	26	32%
Niveau Bac+1 ou Bac+2	9	11%
Bac+2	11	13%
Bac+3 et plus	9	11%
Total	82	100%

- 80% des diplômés de niveau IV avaient déjà un niveau IV ou plus à leur entrée en formation ;
- Parmi eux 1/3 avait déjà atteint un niveau bac + 2 ou plus ;
- 20% étaient en revanche d'un niveau V ;

Il semble que le niveau de formation générale des titulaires du BEATEP ou du BPJEPS progresse avec les années :

⁸ - Attention la question n'approche qu'imparfaitement la mobilité puisqu'elle ne permet pas de connaître le nb d'entreprises - pour ceux qui ont changé d'entreprise depuis leur diplôme.

10 - Quel était votre niveau de formation générale avant la formation ? / Année d'obtention du diplôme

	Moins de 2000	2000 -2005	2005 -2006	de 2007 - 2008	2009-2010	Total
niveau CAP ou BEP	19	6		9		7
CAP ou BEP	13			9	12	7
Niveau 2nde ou 1ère	6	12		5		5
Niveau Bac	19	12	11	14	12	14
Bac	19	24	44	32	41	31
Niveau Bac+1 ou Bac+2	19	18	22	5		11
Bac+2	6	24	11	14	12	14
Bac+3 et plus		6	11	14	24	11
Total	100	100	100	100	100	100

- On note une part de niveau V à l'entrée en formation qui diminue au fil des années ;
- Le pourcentage de "niveau Bac "semble régresser au profit des individus qui ont obtenu le bac.
- Les niveau Bac + 2 est globalement assez stable semble en légère augmentation
- Les "Bac + 3 et plus" progressent plus nettement au fil des années .

Attention cependant aux petits effectifs dans chaque catégorie.

› Votre parcours de formation

14. 11 - Etes-vous titulaire d'un autre diplôme professionnel de l'animation ?

	Effectifs	%
Oui	17	22,4%
Non	59	77,6%
Total	76	100,0%

Plus des 3/4 des répondants ne sont titulaires que du Beatep ou Bpjeps. Ce taux est indépendant de l'ancienneté du diplôme et du diplôme lui-même. En revanche il varie selon le métier :

Tri croisé - Etes-vous titulaire d'un autre diplôme professionnel de l'animation ? / métier

Tableau : % Colonnes.

	Animateur/trice	Autres	Coordinateur/ Resp équipement/ Resp secteur	Directeur/trice	Total
Oui	10	33	32	40	21
Non	90	67	68	60	79
Total	100	100	100	100	100

On note une progression du pourcentage de ceux qui ont d'autres diplômes en fonctions des métiers :

- Les animateurs sont les moins nombreux à avoir un autre diplôme (10% mais c'est également lié au fait que ce sont les diplômés les plus récents).
- Les coordinateurs sont plus nombreux à avoir un autre diplôme (un tiers d'entre eux)
- Les directeurs sont encore plus nombreux à avoir un autre diplôme (40%).

12 - Si oui, de quels diplômes êtes-vous titulaires ?

	Eff.
BAPAAT	7
DEJEPS	2
DEFA	3
DESJEPS	2
Deust animation	1
BEEES	1
Total réponses	16

On note l'absence de DUT et celle des licences pro⁹.

Tous les autres diplômes mentionnés à l'exception des Bapaat ont été passés après le diplôme de niveau IV. Ils sont en lien avec des poursuites de carrière dans l'animation car ils concernent essentiellement des répondants qui sont aujourd'hui directeurs ou dans l'encadrement intermédiaire.

L'enchaînement Bapaat-Beatep (ou Bp) qui concerne 7 répondants avait déjà été observée dans l'enquête IDF sur les Bapaat¹⁰.

› **Votre situation professionnelle actuelle**

90% des répondants ont leur employeur principal dans la branche animation

Parmi les 90% de répondants ayant leur employeur principal dans la branche (cf. page 4), on note un lien entre la spécialité de leur diplôme et l'activité de leur employeur. Il joue notamment pour les activités de loisirs et le périscolaire, qui sont 2 secteurs dans lesquels se retrouvent une majorité de Beatep ASVL et de Bpjejs LPT.

Les autres secteurs d'activité ne sont pas suffisamment représentés dans l'enquête pour être significatifs.

15 - Depuis quelle année travaillez-vous dans l'entreprise où vous êtes actuellement ?

	Effectifs	%
2000 et moins	24	29%
de 2001 à 2004	15	18%
de 2005 à 2006	13	16%
de 2007 à 2008	16	20%
2009 et plus	14	17%
Total	82	100%

- 30% des répondants ont 10 ans d'ancienneté ou plus ;
- Inversement, plus de la moitié des répondants a moins de 5 ans dans l'entreprise dont 17% a moins de 2 ans.

Il existe assez forte corrélation entre la date d'entrée dans l'entreprise et la date d'obtention du diplôme.

- Près d'un quart des répondants ont obtenu leur diplôme l'année de leur entrée dans l'entreprise ;
- 40% l'ont obtenu avant, dont 20% plus de 5 ans avant ;
- Un peu moins l'ont obtenu après, dont près d'un quart dans les 5 ans suivant leur entrée dans l'entreprise.

⁹ - 4 autres répondants mentionnent également le 4 Bafa, Bafd ou Base qui n'ont pas été retenus dans le décompte ci-dessus.

¹⁰ - Enquête sur les titulaires du BAPAAT en Ile-de-France, Op. cit

Tri croisé - En ligne : Région de l'employeur / en colonne - Région d'obtention du diplôme

	Ile-de-France	Pays-de-la-Loire	Autres régions	Total
PDL	1	35	6	42
IDF	28	1	3	32
Autres régions	2		5	7
Total	31	36	14	81

On note une forte corrélation observée entre la région du diplôme et la région d'emploi, y compris en Ile-de-France.

Quel est votre statut actuel ?

	Effectifs	%
Salarié en CDI	71	87%
Salarié en CDD	6	7%
Autre	5	6%
Non Réponse	2	
Total	84	100%

Le taux de 87% est supérieur à celui observé en moyenne dans la branche (75%), mais il est strictement identique à celui des stagiaires de la formation professionnelle interrogés en 2009. Il s'agit d'un profil des répondants plus stables et plus insérés dans la branche que la moyenne.

Quel est votre durée de travail ?

	Effectifs	%
Non réponse	18	21%
Temps plein	51	61%
Temps partiel	15	18%
Total	84	100%

Même remarque que pour la question précédente : la proportion de temps plein est supérieure à celle observée dans la branche en général, tous métiers confondus.

38. 19 - Si vous êtes en contrat aidé ou en alternance, précisez lequel

	Effectifs	%
CAE	3	43%
Autre	4	57%
Total	7	100%

- La majorité des répondants sont en CDI (87%) et à temps plein (60%). On note que l'enquête présente un biais sur ce point car elle contient plus de répondants insérés de façon stable dans l'entreprise et dans l'emploi¹¹ que la moyenne de la branche.
- 7 répondants (soit 10%) ont indiqué être en contrat aidé, dont 3 en CAE.
- Les 4 "autres" correspondent en fait à des emplois aidés et non des contrats aidés (3 emplois tremplins et 1 Fonjep).

20 - A quel groupe de classification de la CCNA appartenez-vous ?

	Effectifs	%
Groupe B (coefficient 255)	6	9%
Groupe C (coefficient 280)	15	23%
Groupe D (coefficient 300)	25	39%
Groupe E (coefficient 350)	6	9%
Groupe F (coefficient 375)	1	2%
Groupe G (coefficient 400)	9	14%
Groupe H (coefficient 450)	1	2%
Groupe 1 (coefficient 245)	1	2%
Groupe 2 (coefficient 255)	0	
Total	64	100%

¹¹ La proportion de CDI est de 70 % dans la famille animation dans la branche (enquête 2009) et de 75% de temps partiel

20 répondants, soit 23% de l'ensemble, n'ont pas indiqué le groupe de classification auquel ils appartiennent. L'analyse des groupes de classification doit tenir compte des postes occupés par les répondants :

Tri croisé - A quel groupe de classification de la CCNA appartenez-vous ? / Métier

	Non réponse	Animateur/trice	Autres	Coordinateur/Resp équipement/Resp secteur	Directeur/trice	Total
Non réponse	2	13	1	3	1	20
Groupe A (coefficient 245)						
Groupe B (coefficient 255)		6				6
Groupe C (coefficient 280)		13		2		15
Groupe D (coefficient 300)		9	4	11	1	25
Groupe E (coefficient 350)		2	1	1	2	6
Groupe F (coefficient 375)				1		1
Groupe G (coefficient 400)				4	5	9
Groupe H (coefficient 450)					1	1
Groupe 1 (coefficient 245)		1				1
Groupe 2 (coefficient 255)						
Total	2	44	6	22	10	84

On note une forte corrélation entre le groupe de classification et le poste occupé :

- Les animateurs sont principalement classés sur les 3 groupe B, C et D. Ceux qui sont en groupe B sont pour moitié des diplômés récents (moins de 2 ans) ;
- Les métiers de l'encadrement intermédiaire (coordinateurs-responsables d'équipements, etc.) sont pour la moitié d'entre eux en groupe D et 6/22 sont classés dans un groupe supérieur ;
- Les directeurs sont pour la moitié en groupe G. mais 3 d'entre eux sont classés sur un groupe inférieur (dont 2 sont récents dans la fonction).

22 - Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?

Croisement par métier - % en ligne

	1 ans ou moins	2 à 5 ans	6 à 10 ans	11 ans et plus	Total
Animateur/trice	29	46	12	12	100
Autres	50	17		33	100
Coordinateur/Resp équipement/Resp secteur	21	46	25	8	100
Directeur/trice	20	60	10	10	100
Total	27	46	15	12	100

- Les animateurs et l'encadrement intermédiaire ont le même profil : ils sont jeunes dans le poste (surtout les animateurs) dont près de 30% a moins d'un an d'ancienneté dans ce poste.
- Près de la moitié de ces 2 catégories a 2 à 5 ans d'ancienneté et entre 1/5 et 1/3 a plus de 6 ans d'ancienneté.
- Les directeurs sont encore plus récents dans la fonction : 80% ont moins de 5 ans dans ce poste.

22 bis - Ancienneté dans l'entreprise lors de la prise du poste actuel

	Eff.	%
Non réponse	7	10%
Premier poste dans l'entreprise	28	39%
1 an d'ancienneté	13	18%
2 à 4 ans d'ancienneté	11	15%
5 à 9 ans d'ancienneté	5	7%
10 ans d'ancienneté et plus	7	10%
Total	71	100%

Ancienneté entreprise \ Ancienneté dans le poste	2000 et moins	de 2001 à 2004	de 2005 à 2006	de 2007 à 2008	2009 et 2010	Total
1 ans ou moins	3	1	2	5	11	22
2 à 5 ans	7	5	11	13	1	37
6 à 10 ans	4	7				11
11 ans et plus	10					10
Total	24	13	13	18	12	80

Approche par ancienneté dans l'entreprise

- Pour la moitié des répondants, le poste a été pris dans l'année ;
- Pour un tiers d'entre eux, c'est un poste qu'ils ont pris dans les 4 ans suivant leur embauche ;
- Pour moins de 20% d'entre eux, c'est un poste qu'ils ont pris 5 ans ou plus après leur entrée dans l'entreprise.

Approche par métiers

- Les animateurs sont plutôt plus que les autres dans leur premier poste dans l'entreprise ;
- Les coordinateurs et responsables de secteurs ont plutôt plus que les autres pris leur poste actuel après 10 ans et plus d'ancienneté dans l'entreprise.

Approche par groupe de classification

- Les répondants classés au groupe C sont plutôt ceux qui en sont à leur premier poste dans l'entreprise.
- Les répondants classés au groupe G ont plutôt plus que les autres pris leur poste actuel dans l'année qui a suivi leur embauche dans l'entreprise.

Avez-vous des précisions à ajouter sur votre parcours professionnel depuis l'obtention de votre diplôme (changement d'emploi, d'entreprise...)?

Question ouverte ayant recueilli 53 réponses. Nous les reproduisons intégralement ci-dessous classées par métier et par ancienneté du diplôme (avant 2006 ou après 2006).

Métier	Année d'obtention	Remarques sur parcours
Animateur/ Animatrice	Avant2006	2002-2005 : Animateur jeunesse 2005 - 2007 : Informateur jeunesse 2007 - 2010 : Animateur jeunesse
		2010 demande de congé sans solde
	2006 & après	9 ans
	2006 & après	A la suite de l'obtention du BPJEPS, j'ai travaillé en association, un accueil de loisirs destiné aux 3-12 ans, et ce durant 6 mois. Puis, me rendant compte que j'étais plus à l'aise avec le secteur jeunesse, j'ai postulé à l'association où je travaille aujourd'hui et où j'ai effectué mon alternance du BPJEPS.
	2006 & après	CDD après formation dans une association, puis CDD, puis CDI dans l'association actuelle
	2006 & après	Depuis mon diplôme, j'ai changé 2 fois d'emploi
	Avant2006	Différents secteurs: Prévention conduite à risque. Insertion sociale. Insertion professionnelle 16/25 ans. Expression, ateliers de création
	2006 & après	DUT en cours sur Tours
	2006 & après	Employée dans la structure ou j'ai effectué mon stage durant ma formation BPJEPS, j'ai été prise en CDI dès l'obtention de mon diplôme.
	Avant2006	En cours de DEFA, je suis actuellement en train d'écrire mon mémoire que je compte déposer en septembre
	2006 & après	En cours de formation DEJEPS
	2006 & après	J'ai continué à me former depuis 2 ans dans le domaine de l'animation jeunesse : - animation linguistique au niveau européen ; - prévention aux compétences psychosociales.
	Avant2006	J'ai eu des allègements pour le BPJEPS APT grâce au BE Basket que j'ai aussi
	2006 & après	Je n'ai pas terminé le BPJEPS, c'est prévu cette année, la validation de séjour reste à être refaite
	2006 & après	J'occupe un poste d'ajointe d'animation en remplacement depuis un an. Mon contrat se termine le 9 juillet. Je souhaite actuellement avoir un poste de ce type-là sur un temps plein en CDI. Je suis donc à la recherche d'un emploi.
Avant2006	Le BEATEP m'a permis d'avoir en charge des missions tels que 1er départ vacances famille, bourse solidarité vacances, redynamiser une ludothèque. Par contre, mon statut d'animatrice d'activité n'est pas une reconnaissance de mon diplôme et de mon travail. Actuellement, je suis en CIF à temps partiel pour un formation d'animatrice spécialité jeu.	
2006 & après	Salarié en CDI depuis 2006 dans l'association à Lyon, j'ai été envoyé à Argenteuil (95) pour mener les activités dans la même association, dans le cadre de la prévention spécialisée. Je suis aussi le directeur et formateur BAFA	
2006 & après	Sortie de formation précaire avec des débuts à mi-temps en périscolaire	
Coordinateur & encadrement intermédiaire	2006 & après	Aucune amélioration, prime de responsabilité, pas de passage au groupe D
	Avant 2006	Changement d'entreprise et de niveau de responsabilité
	2006 & après	Changement régulier de poste
	Avant2006	De 1999 à 2009 Directrice ALSH
	Avant2006	DEJEPS en cours
	Avant2006	Dès l'obtention de BEATEP, j'ai été recruté par cette collectivité territoriale
	Avant2006	Evolution du poste de 1995 à 2001 Directrice ALSH et périscolaire à temps partiel depuis 2001 Coordinatrice enfance à temps plein
	Avant2006	Il est difficile de trouver un emploi à temps plein et en CDI dans l'animation. Ce secteur reste un milieu précaire et très peu reconnu.
	2006 & après	L'obtention du diplôme m'a permis d'obtenir le concours d'animateur territorial
	Avant2006	Passage d'animatrice à coordinatrice adjointe
Directeur/ Directrice	2006 & après	Titulaire d'un BEES 1er degré Football en 2006, pas de perspectives d'où formation BPJEPS Je rentre en formation DJEPS en janvier 2011
	Avant2006	Animateur socioculturel à la MPT de xxx de 1993 à 2001 Animateur socioculturel à la MPT de xxx de 2002 à 2008 Directeur de la MPT xxx depuis 2008 (même MPT...)
	2006 & après	Beaucoup d'employeurs
	2006 & après	Formation DEJEPS
	Avant2006	Nombreux emplois - périodes très courtes de chômage - nombreux CDD (...)- premier CDI en 2006
Autres	Avant2006	Responsable jeunesse en mairie, puis directeur adjoint d'une structure environnement, puis directeur de cette même structure. Changement d'asso en direction de structure d'un mouvement d'éducation populaire
	2006 & après	Au sein de la même association depuis 2006, j'ai débuté comme directeur de centre de loisirs avant de devenir assistant de direction auprès du directeur du Centre socioculturel
	2006 & après	Depuis le 15 mars, j'ai été en arrêt maladie pendant 2 mois. Ayant repris le travail depuis début juin, tout mon projet sportif professionnel est repoussé. Aussi, je me suis fait opéré le 26 juin, ce qui élève encore des contraintes au développement de mes projet dans le domaine du sport.
	2006 & après	Parcours : 206 BPJEPS TIC 2008 DEUST Animation 2009 Licence Administration publique 2010 Licence professionnelle Gestion des structures de l'économie sociale

› Analyse de votre poste de travail actuel

Quelles sont vos principales activités ?

Plusieurs réponses possibles

	Effectifs	%
Animation	65	79%
Formation	22	27%
Gestion d'équipement, fonction technique	22	27%
Accueil, information, communication	30	37%
Secrétariat, gestion, fonction administrative	24	29%
Autre	16	20%
Total/ répondants	82	

Interrogés : 84 / Répondants : 82 / Réponses : 179 soit 2,1 réponses en moyenne par répondant

Pourcentages calculés sur la base des répondants

- 80% des répondants ont une activité d'animation parmi ses principales activités ;
- Les autres activités citées (formation, gestion, accueil, secrétariat...) sont citées par un quart à un tiers des répondants. "Accueil, information, communication" dépasse ce taux avec 37% des répondants.

Tri croisé - Quelles sont vos principales activités ? / métier

Tableau : effectifs pour chaque case (plusieurs réponses possibles)

Lecture : 40 animateurs sur 44 ont déclaré que l'animation est leur activité principale

	Animateur/ trice	Coordinateur/ Resp équipement/ Resp secteur	Directeur/ directrice	Autres	Total
Animation	40	20	2	2	64
Formation	10	5	3	4	22
Gestion d'équipement, fonction technique	5	9	8		22
Accueil, information, communication	19	7	3	1	30
Secrétariat, gestion, fonction administrative	10	9	3	2	24
Autre	9	3	3	1	16
Total	44	21	10	6	

Détail du « autre »

Réponses différentes (15)	Effectifs
Accompagnement scolaire	1
Accompagnement d'équipe	1
Chargé des projets	1
Chauffeur	1
Coordination des actions	1
Developpement et projet	1
Direction ALSH	1
Economat	1
Elaboration de projet	1
Gestion administrative, financière et fonctionnelle de l'équipement	1
Gestion d'équipe	2
Gestion d'équipement pédagogique	1
Mise en place de projet	1
Montage des projets	1
Relations avec les associations, les institutions, la ville	1
Total	17

- L'animation est citée autant par les animateurs (40 répondants sur 44) que par l'encadrement intermédiaire (20 répondants sur 22).
- Ces derniers sont cependant plus nombreux que les animateurs à déclarer que la gestion et les fonctions administratives font partie de leurs activités.
- La gestion d'équipement et les fonctions techniques sont plus citées par les directeurs que la gestion administrative.

25 - Avez-vous une fonction d'encadrement d'équipe ?

	Effectifs	%
Non réponse	5	6%
Oui	52	62%
Non	27	32%
Total	84	100%

Plus de 60% des répondants déclarent exercer une fonction d'encadrement, ce qui peut paraître élevé au vu du profil des répondants. Le croisement avec le métier et avec le groupe de classification permet de clarifier ce point.

Tri croisé - Avez-vous une fonction d'encadrement d'équipe ?/ Groupe de classification

Tableau : Effectif et % Colonnes

	Oui		Non		Total	
	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.
Groupe A (coefficient 245)						
Groupe B (coefficient 255)	5	2	18	3	8	5
Groupe C (coefficient 280)	16	7	41	7	23	14
Groupe D (coefficient 300)	43	19	29	5	39	24
Groupe E (coefficient 350)	14	6			10	6
Groupe F (coefficient 375)	2	1			2	1
Groupe G (coefficient 400)	16	7	12	2	15	9
Groupe H (coefficient 450)	2	1			2	1
Groupe 1 (coefficient 245)	2	1			2	1
Groupe 2 (coefficient 255)						
Total	100	44	100	17	100	61

- Les répondants classés en groupe C et n'ayant pas indiqué leur groupe de classification exercent moins que les autres une fonction d'encadrement mais 1 sur 5 déclare le faire ce qui n'est pas conforme avec le groupe de classification (9 individus concernés).
- A l'inverse, les répondants classés aux groupes D et supérieurs exercent plutôt plus que les autres une fonction d'encadrement.

Tri croisé - Avez-vous une fonction d'encadrement d'équipe ?/ métier

Tableau : % Colonnes.

	Oui	Non	Total
Animateur/trice	48	52	100
Autres	60	40	100
Coordinateur/Resp équipement/Resp secteur	86	14	100
Directeur/trice	100		100
Total	66	34	100

- Les animateurs exercent plutôt moins que les autres une fonction d'encadrement ;
- Les coordinateurs exercent presque tous une fonction d'encadrement.

26 - si oui, auprès de combien de personnes exercez-vous cette fonction hiérarchique ?

	Effectifs	%
Moins de 6	18	36%
de 6 à moins de 10	13	26%
de 11 à 20	12	24%
21 et plus	7	14%
Total	50	100%

- 62% de ceux qui ont une fonction d'encadrement l'exercent sur moins de 10 salariés ;
- Un quart l'exerce sur 10 à 19 salariés ;

27 - Avez-vous un responsable hiérarchique direct ?

	Effectifs	%
Oui	69	84%
Non, personne d'autre que le président ou un membre du bureau de l'association	13	16 %
Total	82	100 %

Si oui, quel est l'intitulé de son poste ? (auto)

	Effectifs	%
Non réponse	17	
Directeur/trice	27	32%
Coordinateur/trice	22	26%
Directeur de pôle/ directeur d'équipement, Dr adjoint	10	12%
Responsable de secteur ou de service	10	12%
Total / interrogés	84	

Interrogés : 84 / Répondants : 68 / Réponses : 70

Pourcentages calculés sur la base des interrogés

- Près de 85% des répondants ont un responsable hiérarchique direct.
- Ce responsable hiérarchique directe est à parité soit un Directeur ou un Dr adjoint, soit un coordinateur-Resp. d'équipement.

29 - Est-il présent sur votre lieu de travail ?

	Effectifs	%
Jamais	5	6%
Rarement	7	9%
Parfois	10	13%
Souvent	26	33%
Toujours	31	39%
Total	79	100%

- Dans près des 3/4 des cas, le responsable hiérarchique directe est toujours ou souvent présent sur place.
- Les situations où le responsable hiérarchique n'est pas ou peu présent sur place ne rassemble que 15% des cas.

Sous quelle forme lui rendez-vous compte de votre activité ?

Question ouverte ayant recueilli 75 réponses. Elles apportent des précisions sur la forme (écrite ou orale), de compte rendu ou sur le rythme (quotidien, hebdomadaire, trimestriel..). Elles restent difficiles à exploiter hors du contexte de l'entreprise.

› Vos principales activités

Cette question présentait les missions du salarié selon 3 grands axes :

- Conception du projet d'animation
- Animation du cycle d'activité
- Participation au fonctionnement de la structure

Chacun de ces axes comprenait 3 ou 4 activités sur lesquelles le répondant était invité à préciser son niveau d'implication ou de responsabilité, classés en ordre croissant de:

- *Je n'interviens pas*
- *J'assiste un responsable présent sur place*
- *Je suis seul en autonomie limitée*
- *Je suis seul en autonomie totale*
- *J'en suis responsable*

Le questionnaire précisait en commentaire ce qu'il fallait entendre par « *autonomie limitée*¹² », « *autonomie totale*¹³ » ou « *responsabilité*¹⁴ ».

31 – Dans quelles conditions se déroulent vos activités professionnelles ?

	Non réponse	Je n'interviens pas	J'assiste un responsable présent sur place	Je suis seul(e) en autonomie limitée	Je suis seul(e) en autonomie totale	J'en suis responsable	Total
Conception du projet d'activité							
Définition du projet associatif	3	43	15	9	7	7	84
Définition du projet pédagogique	3	16	14	15	16	20	84
Elaboration d'un projet d'activité inscrit dans le projet pédagogique	6	4	6	13	23	32	84
Construction des séances d'activité dans un cadre de progression	8	8	5	2	23	38	84
Animation du cycle d'activité							
Organisation de l'espace en fonction de l'activité d'animation	6	7	2	4	24	41	84
Animation directe du cycle d'activité	7	9	2	4	22	40	84
Tâches administratives et de gestion liées au cycle d'activité	3	11	5	17	17	31	84
Gestion du budget lié à l'animation du cycle d'activité	5	13	10	21	12	23	84
Participation au fonctionnement de la structure							
Élaboration du budget de la structure	3	41	16	10	3	11	84
Contribution administrative	6	20	16	19	10	13	84
Relations publiques	7	10	16	26	13	12	84

Plus de la moitié des répondants s'estime responsable de :

- L'organisation de l'espace en fonction de l'activité d'animation ;
- L'animation directe du cycle d'activité ;
- La construction des séances d'activités dans un cadre de progression.

Si l'on est bien au cœur des missions d'un animateur sur ces trois items, il semble que les répondants ont sans doute indiqué « *j'en suis responsable* » en lieu et place de « *je suis seul en autonomie totale* » dès lors qu'il considérait que leur responsabilité était engagée sur ces missions, comme d'ailleurs sur les autres champs de questionnement. La distinction entre ces 2 situations doit donc être interprétée avec prudence.

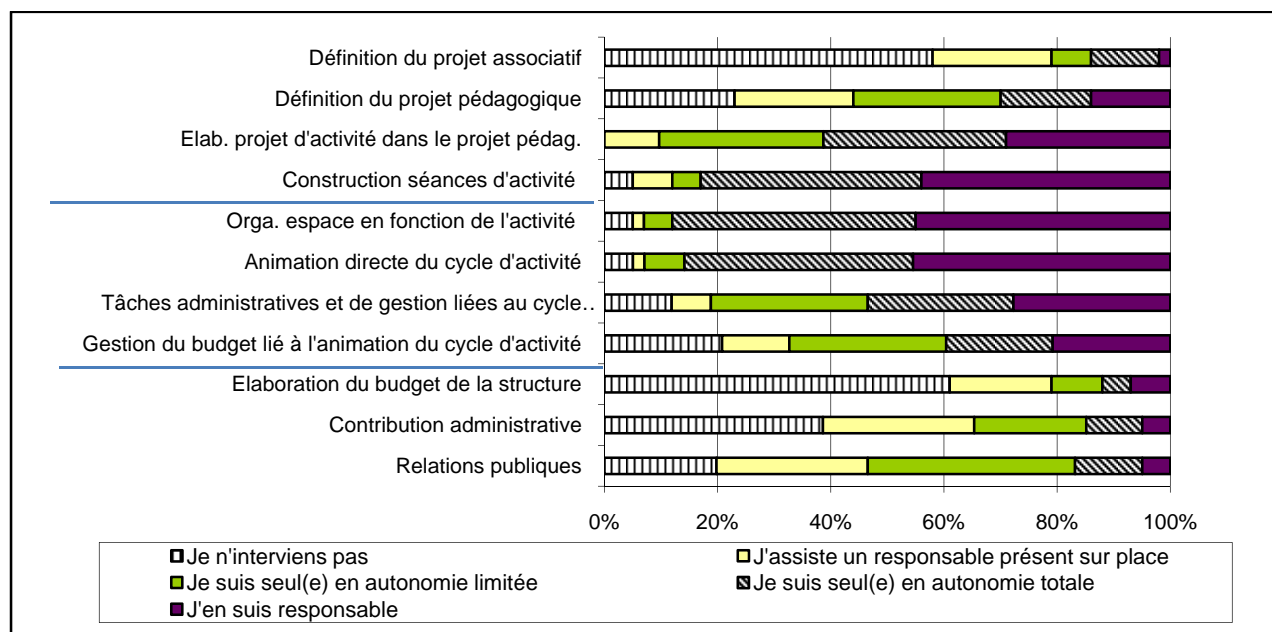
Les résultats doivent être interprétés en fonction du métier du répondant.

¹² - J'applique les procédures définies par et/ou avec le responsable

¹³ - Je choisis mes moyens et mes procédures

¹⁴ - j'organise le travail, définis les procédures et vérifie l'activité de mes collaborateurs

Les animateurs



Les 3 activités sur lesquelles les animateurs sont les plus impliqués sont celles qui sont liées à la fonction d'animation proprement dite :

- La conception des séances d'animation ;
- L'organisation de l'espace en fonction de l'activité ;
- L'animation directe.

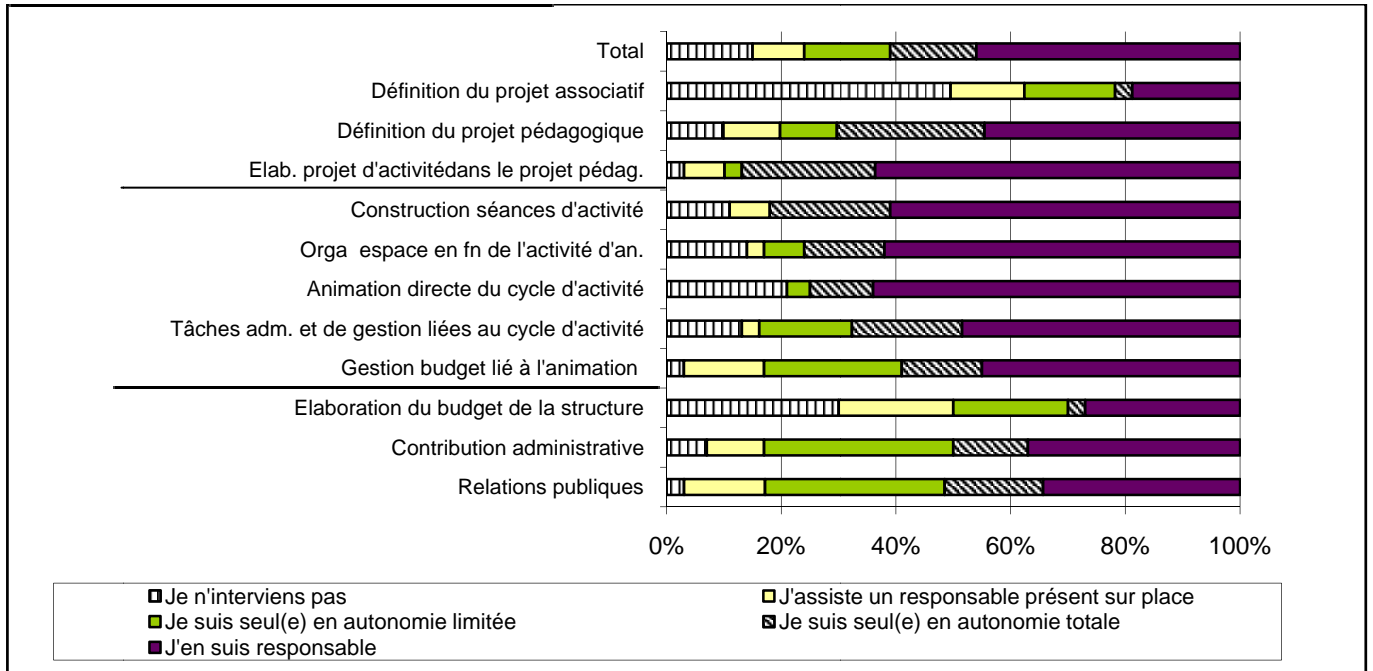
Sur ces 3 séquences, les animateurs déclarent être en *totale autonomie* ou en *responsabilité totale*.

Les tâches administratives et budgétaires liées au cycle d'animation sont également citées mais plus souvent en situation d'*autonomie limitée* que les 3 précédentes.

Toutes les activités relatives à la définition fonctionnement de la structure (budget, relations publiques, administration-gestion...) concernent peu les animateurs même si un quart d'entre eux estiment porter les activités « relations publiques » en situation d'*autonomie limitée*.

Ils sont très peu impliqués dans la définition du projet associatif mais plus souvent dans la définition du projet pédagogique.

L'encadrement intermédiaire



Environ 60% des coordinateurs, responsables d'équipement ou responsables de secteurs se déclarent *responsables* des activités liées au cycle d'animation, y compris l'animation directe du cycle.

Ils sont plus impliqués que les animateurs dans les activités budgétaires ou administratives liées au cycle d'animation.

Enfin ils sont également plus impliqués que les animateurs dans les activités liées au fonctionnement plus général de la structure (définition du projet, budget, relations publiques...).

Les directeurs accentuent ce profil avec une responsabilité logiquement plus affirmée sur le fonctionnement de la structure.

› Commentaires des répondants sur leur diplôme et leur parcours

Les réponses aux 2 questions ouvertes Q32 (utilité du diplôme dans votre travail) et Q33 (apport du diplôme dans votre carrière) se répartissent en deux grandes thématiques (cf. verbatim en annexe) : **l'incidence du diplôme sur l'insertion professionnelle et sur le parcours** (recodage 34) et **la nature des apports pédagogiques et professionnels du diplôme** (recodage 35). Ce sont ces deux recodages qui sont traités dans ce rapport.

Recodage 34 – Diplôme et parcours professionnel

	Eff.	%
Reconnaissance, professionnalisation	35	72%
Accès à l'emploi ou sortie de la précarité	18	37%
Aujourd'hui insuffisant : parcours de formation	12	28%
Réseau professionnel	5	12%
Total / réponses	70	

Interrogés : 84 / Répondants : 47 / Réponses : 70
Pourcentages calculés sur la base des répondants

40% des répondants n'ont pas apporté d'information particulière sur le rapport entre leur diplôme et leur parcours.

- 70% de ceux qui l'ont fait ont insisté sur la reconnaissance professionnelle (être professionnel dans le regard des autres, collègues ou partenaires) et le gain de professionnalisation (plus grande maîtrise dans l'exercice de leur métier) que leur a apporté leur diplôme.
- Plus d'un tiers a précisé qu'il leur avait permis d'accéder à leur emploi ou de sortir de la précarité.
- Plus d'un quart a indiqué que leur diplôme était aujourd'hui insuffisant au vu de leurs responsabilités actuelles et qu'ils avaient poursuivi (ou étaient en train de poursuivre) un parcours de formation supplémentaire. Il s'agit pour la majorité de coordinateurs et/ou directeurs mais également de quelques animateurs.
- Enfin, quelques-uns ont indiqué que leur diplôme leur avait permis de tisser un réseau professionnel.

Les réponses sont variables selon le profil des individus :

- Les répondants qui ont passé leur diplôme avant 2005 ont plutôt plus indiqué que les autres avoir développé leur réseau professionnel grâce à leur diplôme.
- Les répondants qui ont passé leur diplôme après leur embauche ont plutôt plus indiqué que les autres avoir prolongé leur parcours de formation et avoir développé leur réseau professionnel en passant leur diplôme de niveau IV.
- Les répondants en CDI ont plutôt plus que les autres avoir cité la reconnaissance professionnelle et la professionnalisation de leur parcours comme bénéfice de leur diplôme.

Recodage 35 – Les apports du diplôme vu par les répondants

	Eff.	%
Compétences professionnelles générales	40	73%
Méthodes, outils	26	45%
Conduite de projet	19	33%
Connaissances (législation, etc.)	14	25%
La question du sens	12	22%
Maîtrise de l'écrit	3	6%
Total / répondants	61	

Interrogés : 84 / Répondants : 61 / Réponses : 104

Pourcentages calculés sur la base des répondants

Près de 30% des répondants n'ont pas apporté d'information particulière sur les apports de leur formation.

- Les trois-quarts de ceux qui ont apporté un commentaire ont souligné que leur diplôme leur a apporté des compétences professionnelles pour l'exercice de leur métier. CE ne sont pas telle ou telle compétences techniques particulières qui sont pointées ; c'est plutôt le diplôme en soi qui est perçu comme un apport dans le parcours.
- Un quart mentionne cependant également les apports en connaissances législatives et réglementaires.
- 45% ont également souligné les apports en méthodes et outils de travail auxquels on peut rattacher les apports en conduite de projet, qui sont mentionnés en tant que tels par un tiers des répondants.
- Un peu moins ont signalé que la formation les avait éclairés sur la question du sens de leur métier.
- Enfin, quelques-uns ont indiqué que leur diplôme leur avait apporté une meilleure maîtrise de l'écrit dans leurs compétences professionnelles.

Les réponses varient selon le profil des répondants :

- Les répondants dont c'est le premier poste qu'ils occupent dans l'entreprise ont plutôt plus que les autres soulignés les apports en termes de méthodes et d'outils de travail.
- C'est parmi les diplômés après 2005 que les répondants de niveau de formation générale infra-bac ont plutôt plus que les autres indiqué la question du sens comme apport de leur formation.

3. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES ENTRETIENS DANS LES ENTREPRISES

Les employeurs interrogés ne formulent pas la question du diplôme avec la même problématique que l'enquête.

Dans les processus de recrutements d'animateurs, il paraît nécessaire de distinguer 2 cas de figure :

La professionnalisation des animateurs déjà en poste : la démarche n'est pas celle de l'adéquation du diplôme au poste, mais celle de la professionnalisation d'un vivier d'animateurs notamment dans le secteur des centres de loisirs. C'est plus une démarche développée en fonction des opportunités et fondée sur des critères de potentiel personnel et des critères de comportements professionnels. La formation sera proposée comme une étape-clé permettant à la fois la prise de recul, l'acquisition de nouvelles compétences, et in fine la progression de carrière. Dans ce premier cas de figure, la proposition par l'employeur d'une formation de niveau IV s'inscrit parfois dans une démarche volontariste : entretiens individuels avec proposition de passage à temps plein + formation BPJEPS (étalée sur 4 ans). Résultats visés : un moindre turn-over, une augmentation de la motivation et une maîtrise de la masse salariale.

- En revanche, la question du diplôme entre davantage en ligne de compte lors **de recrutements extérieurs**, pour prévenir des risques de consanguinité professionnelle. Pour autant, même dans ce cas de figure, le diplôme ne pèse que partiellement, au côté des qualités relationnelles et de la richesse de l'expérience.

Sur **les contenus** proprement dits, les points de vue exprimés mettent en avant :

- Equivalence BPJEPS LTP et UCC Direction de CVL pour tout autre BPJEPS équivalence avec le BAFD.
- Le diplôme répond assez bien à l'exercice du métier d'animateur, notamment sur la méthodologie de projet (UC3). Quel que soit le niveau de formation générale, il y a un besoin de structuration autour de la conduite de projet, et notamment en s'appropriant cette logique dans une démarche éducative.
- Ce qui est déterminant dans le diplôme, c'est la formation méthodologique et la capacité à écrire (y compris avec nécessité d'accompagnement individualisé pour certains salariés). Deux principales difficultés sont citées pour une partie de la population concernée, qui s'est trouvée en échec scolaire ou universitaire : rapport à l'écrit et à la théorisation.
- Outre les outils théoriques, la formation apporte aussi la vie de groupe qui permet une confrontation de pratiques, une ouverture aux autres, la création de passerelles (retour au militantisme).
- Une critique parfois émise : manque d'exigence des OF et la baisse de niveau. Notamment, les objectifs pédagogiques ne sont pas vraiment atteints autour du projet.

Le diagnostic est souvent formulé d'un **manque d'identité professionnelle des animateurs**, avec des temps très partiels, peu de reconnaissance et beaucoup de turn-over. La présence de quelques niveau IV parmi les animateurs peut être alors vue comme un moyen de développer une plus forte identité professionnelle via une forme de parrainage ou de tutorat des formés sur les non formés.

Pour certains employeurs interrogés, le diplôme apporte une valeur ajoutée éducative que ne portent pas – ou moins – les animateurs non formés. La défense de cette valeur ajoutée éducative est à la fois un levier managérial des directions vis-à-vis de leurs équipes, au-delà de la simple question de la formation et de la qualification, mais aussi un élément de discussion de la direction avec son conseil d'administration ou la commune dont dépend la structure pour obtenir les moyens d'atteindre ces objectifs au-delà de l'obligation d'accueil des usagers. Ainsi, derrière la professionnalisation des animateurs, ce sont aussi les objectifs et la mission d'éducation populaire que défendent les directions des entreprises de l'animation.

Enfin, certaines entreprises interrogées ont insisté sur le fait que l'alternance est la méthode pédagogique pertinente pour la formation des animateurs au niveau IV, parce que le diplôme doit être le produit d'un itinéraire ou se répondent la formation théorique et l'expérience concrète de terrain.

De ce point de vue, et pour ces motifs pédagogiques, a été parfois remise en cause l'organisation de sessions mêlant salariés en poste et demandeurs d'emploi.

4. SYNTHÈSE ET REFLEXIONS ISSUES DE L'ENQUETE

Le faible nombre de répondants à l'enquête ne permet pas de les considérer comme étant représentatifs de tous les diplômés de niveau IV travaillant dans la branche. Mais la diversité des situations rencontrées sur le plan des métiers exercés (de simple animateur à directeur) ainsi que le croisement avec le point de vue des employeurs fait cependant apparaître des problématiques intéressantes à verser au débat sur la formation professionnelle dans ce secteur.

Les principaux enseignements tirés de l'enquête

Les répondants à l'enquête, titulaires du diplôme Beatep ou Bpjeps et travaillant dans une entreprise de la branche animation dans les 2 régions Pays-de-Loire et Ile-de-France présentent les caractéristiques suivantes :

- 57% des répondants sont titulaires du Beatep et 43% du Bpjeps. Moins de 15% ont obtenu leur diplôme par VAE. Les spécialités ASVL (pour le Beatep) et LTP (pour le Bpjeps) dominent largement.
- Ils travaillent majoritairement dans des associations dont les activités principales sont le scolaire-périscolaire ou le loisir.
- Les 2/3 étaient salariés au moment de la formation (37% en CDI et 14% en CDD) ; 31% étaient demandeurs d'emploi.
- Plus de la moitié sont des animateurs, un quart sont des coordinateurs, responsables d'équipement, responsables de service, et 12% sont directeurs¹⁵. **Les diplômés de niveaux IV sont donc dispersés sur tous les métiers de la famille animation et une partie d'entre eux occupent aujourd'hui des emplois qui sont positionnés au-delà du métier d'animateur.**
- 80% des diplômés avaient déjà un niveau IV ou plus au moment de la formation dont 1/3 avaient déjà atteint un niveau Bac + 2 ou plus. 1 sur 5 est également titulaire d'un **autre diplôme de l'animation**. Cette proportion n'est que de 1 sur 10 pour les animateurs mais de 1 sur 4 pour les directeurs.
- 30% ont une ancienneté de 10 ans ou plus (plutôt les coordinateurs et les directeurs). Les animateurs ont moins d'ancienneté.
- Il existe une assez bonne corrélation entre leur groupe de classification et leur métier, avec cependant une partie des animateurs qui sont classés dans le groupe D, soit un groupe correspondant plutôt aux postes d'encadrement intermédiaire.
- Les animateurs ont pour activité principale ... l'animation, mais c'est également le cas des coordinateurs font aussi de l'animation. Les 2/3 des répondants disent avoir une fonction d'encadrement d'équipe (taux qui se monte également à 48% pour les animateurs).

Il se dégage de l'enquête et des quelques entretiens auprès des employeurs une vision positive du (des) diplôme(s) de niveau IV. Mais ce n'est pas tant l'adéquation avec le poste occupé qui ressort de cette appréciation, mais plutôt l'impact positif que le diplôme a sur le parcours.

¹⁵ - 7% occupent d'autres emplois de la famille technique ou administrative.

Réflexions pour élargir le débat

L'enquête fait ressortir l'intérêt du diplôme **comme étape-clé dans le parcours professionnel** des titulaires. Ce constat, largement exprimé dans l'enquête, permet d'élargir la vision que l'on peut avoir du diplôme, et dépasser la seule question de son adéquation au poste telle que formulée initialement (le Niveau IV est-il adapté au métier d'animateur tel qu'il s'exerce concrètement dans les entreprises de la branche ?).

Le diplôme est plus généralement perçu comme une étape décisive dans le parcours de professionnalisation, avec plusieurs cas de figure :

- **Abouissement** pour une partie des salariés pour qui le niveau IV représente le résultat d'un parcours souvent commencé avec le seul Bafa et passant parfois le Bapaat. On voit apparaître au travers de plusieurs réponses à l'enquête que cette formation a permis le rattrapage de savoirs de base (écrit, niveau de culture générale, formalisation, etc) tout autant que l'acquisition de contenus professionnels spécifiques. Les animateurs qui ont répondu à l'enquête sont cependant encore assez proches du diplôme et leur carrière en est à ses débuts. Il est probable qu'une partie d'entre eux continuera par conséquent dans le métier avec l'espoir de progresser vers des fonctions de coordination d'encadrement. Une partie néanmoins sortira de la branche, et la question de la valorisation de leur diplôme dans la suite de leur parcours reste une question à approfondir.
- **Simple étape** pour ceux qui sont allés plus loin que le niveau IV et sont aujourd'hui sur des emplois de coordination ou d'encadrement. Près de 40% des répondants sont dans ce cas de figure, ce qui représente sans doute un taux supérieur à la moyenne des diplômés de niveau IV¹⁶ Pour beaucoup ils avaient déjà un niveau de formation générale supérieur au niveau IV à l'entrée en formation. Une partie d'entre eux ont d'autres diplômes professionnels (un tiers des coordinateurs et 40% des directeurs).

Dans les 2 cas les répondants affirment que leur diplôme a joué le rôle d'accélérateur de carrière et a permis l'accès à une reconnaissance professionnelle, terme souvent utilisé par les répondants).

Du côté des entreprises, le diplôme est également présenté comme un facteur de dynamisation et un levier managérial vis-à-vis des équipes d'animation notamment lorsque celles-ci sont composées d'une part d'animateurs peu ou pas formés. Ce peut être également un outil de gestion à plus long terme de la mobilité professionnelle.

Ce constat pose dès lors plusieurs questions quant au positionnement du diplôme :

Le même diplôme peut-il répondre efficacement à toutes ces situations ? Peut-il notamment répondre à la fois à la celle des parcours professionnels dans la branche -voire au-delà - et en même temps pallier à l'absence de formation initiale professionnelle des animateurs ?

Peut-il convenir aux situations de première insertion professionnelle dans le métier de publics de faible niveau d'une part, et à celles construction de parcours dans la branche vers des postes de coordination et d'encadrement pour des publics qui ont un niveau de formation générale plus élevée, souvent déjà au-delà du niveau IV d'autre part ? L'enquête montre en effet que les 2 types de population coexistent dans la branche :

- Une population de jeunes à faible niveau de formation initiale qui se professionnalise progressivement dans l'animation et pour qui le niveau IV est une étape clé dans leur

¹⁶ - Il faudrait faire une véritable analyse de cohortes homogènes de diplômés pour pouvoir répondre à la question : quelle est la part des diplômés qui accèdent après X années à des fonctions de coordination-encadrement dans la branche ?

parcours. Ils sont confrontés cependant à la question de remise à niveau souvent nécessaire.

- Une population de jeunes ayant déjà un parcours scolaire voire universitaire, souvent inachevé, et qui finit par se professionnaliser plus tardivement dans l'animation. Le niveau IV peut apparaître dans ce cas comme moins bien adapté, même si le contenu professionnel et la méthode pédagogique, fondée sur l'alternance est finalement plutôt bien jugé par eux dans l'enquête.

Avancer sur ces questions suppose de ne pas se limiter la seule vision du niveau IV mais bien de prendre en compte plus largement l'offre de formation diplômante du niveau V au niveau II, mais également l'offre de formation continue qualifiante.

L'enquête montre que c'est bien avec une double entrée qu'il faudrait analyser l'adéquation entre cette offre et les besoins tant des salariés que des entreprises :

- Une entrée par les métiers et les postes tels qu'ils s'exercent dans les entreprises
- Une entrée par les parcours.

ANNEXES

› 1 - Verbatim des questions 32 et 33

- En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?
- Plus généralement, que vous a apporté le Beatep ou Bpjeps dans votre parcours professionnel ?

› 2 - Questionnaire d'enquête

Métier	32 - En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?	33 - Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS ?
Coordinateur/trice Resp secteur	Aujourd'hui, je ressens le besoin de m'engager sur une formation DESJEPS plus en adéquation avec les missions que j'occupe actuellement.	
Coordinateur/trice Resp secteur	Grâce à ce diplôme, j'ai pu aussitôt me reconvertir professionnellement. J'ai pu évoluer dans la fonction publique pour être aujourd'hui au Grade d'animateur chef territorial	Cela m'a apporté une démarche de travail, une réflexion pédagogique plus pointue qu'un BAFA, une vision globale de l'animation socioculturelle
Directeur/trice	Mon diplôme m'a permis de mettre en oeuvre ce que j'ai pu voir en formation. A ce jour, il n'est plus suffisant au regard de mon poste. C'est pourquoi je termine le 18 juin 2010 un DEJEPS.	Ce fut pour moi un vrai tremplin pour la professionnalisation, une période charnière.
		Il fut la 1ère marche, la porte d'entrée dans le monde professionnel, la transition entre l'animation/encadrement de loisirs et l'animation professionnelle
		De la méthodologie de projet De réelles mises en situation Accroître mes compétences managériales
Directeur/trice	Méthodologie de projet Notion d'évaluation	Une méthode de travail Une organisation Une conceptualisation
Directeur/trice		Il m'a permis de me poser et de soulever certaines questionnements
Coordinateur/trice Resp secteur	Il m'a permis d'obtenir un poste en CDI, je suis polyvalent.	Il me permet de postuler soit à des postes d'animateur sportif ou socioculturel. Il commence à être vraiment reconnu dans le métier.
	Mon diplôme est utile à mon travail pour la fonction coordinatrice. C'est un diplôme reconnu et complet, même si on apprend à gérer la structure grâce à l'expérience de chacun	Le BEATEP m'a apporté de façon générale sur le plan technique (projet) et sur le plan financier (budget).
Coordinateur/trice Resp secteur	Pour être reconnu Les connaissances liées à la législation et à la sécurité	Une remise à niveau sur les différentes techniques liées aux animations et à la gestion d'équipe
Coordinateur/trice Resp secteur	Il m'a permis d'exercer dans le domaine d'activité que je souhaitais	Une situation stable et un épanouissement professionnel
Directeur/trice	Il m'a permis de trouver un poste stable et sortir de "la vacation"	Reconnue comme une professionnelle de l'animation Formation complète enrichissante (communication/réglementation/méthodologie)
Directeur/trice	De plus en plus d'animateur ont besoin d'un diplôme professionnel	Un diplôme, le pouvoir de choisir des postes à responsabilités
Directeur/trice	Création de réseaux d'animateurs lors de la formation	Meilleure compréhension des animateurs ayant des BEATEP Me

Métier	32 - En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?	33 - Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS ?
	Diplôme reconnu Réactualisation de mes compétences	rassurer sur ma capacité à suivre des formations (44 ans)
Directeur/trice	Compétences théoriques, pédagogiques, législatives, psychologiques et organisationnelles	Légitimité
	Le BEATEP m'a permis de pouvoir prétendre à mon premier emploi, lequel m'a doté d'expériences nécessaires afin d'évoluer tout au long de ces années : de 2000 à 2010, 3 emplois + DEFA	Le BEATEP, si il m'a doté d'un certain ensemble de techniques et de théories, c'est surtout le diplôme qui m'a ouvert les portes professionnelles
Directeur/trice /Vacances	Il m'est utile par l'équivalent du BAFD qu'il permet : encadrement de formation, accueil de loisirs	Une reconnaissance de compétences : méthodologie de projets Une stabilité dans l'emploi
Directeur/trice	Connaissance approfondie du public Reconnaissance financière	Un niveau Bac, l'accès à des postes de direction, l'accès aux concours pour des diplômes de niveau supérieur
Coordinateur/trice Resp secteur	A rien	Rien !
Coordinateur/trice Resp secteur	Pour les connaissances en matière de budget et les institution	Un diplôme professionnel
Coordinateur/trice Resp secteur		La VAE m'a permis de me poser sur mon expérience professionnelle, de réfléchir au sens de mon action et aux processus mis en place
Directeur/trice	Le diplôme n'est pas utile, c'est la formation qui est utile	
Coordinateur/trice Resp secteur	La coordination des actions Le management Les compétences et savoir nécessaires à l'exercice de ma fonction (création de projet, communication, contrôle des actions, bilan, recherche de financement, etc.)	La reconnaissance professionnelle des acquis, donc une meilleure valorisation de mon travail Facilité à trouver un poste intéressant
	Beaucoup d'outils pour développer mon travail auprès du public et un même registre pour partager avec les partenaires	La possibilité d'entreprendre des choses et être plus actif dans les relations extérieures, mais aussi de reprendre des études en parallèle
Directeur/trice	Faire passer des notions de façon structurée Pédagogie de projet Gestion d'équipe Techniques d'animations Elaboration de dossiers d'agrément Donner la connaissance acquise aux stagiaires BAPAAT	Il m'a permis d'être plus sûre de moi à l'écrit (dans les différentes démarches que j'ai à mettre en place au cours e l'année de formation) Confortée dans mon envie de travailler dans le domaine de l'animation
Coordinateur/trice Resp secteur	Le BPJEPS m'est utile notamment dans la recherche d'emploi, c'est un diplôme de plus en plus demandé. Avec le BPJEPS, j'acquiers aussi plus de responsabilités, dans l'organisation et la direction de séjours par exemple. Ce diplôme fait aussi que je rentre dans un cadre professionnel du secteur de	Le BPJEPS m'a apporté beaucoup de choses au niveau théorique et pratique : la méthodologie de projet, les fonctions d'un directeur, différentes pratiques pédagogiques (en fonction des publics, des types d'accueil...), des connaissances et des outils dans des domaines d'animation technique comme le multimédia,

Métier	32 - En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?	33 - Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS ?
	l'animation.	l'environnement, les arts et la culture... et en fait des connaissances des publics qu'on peut rencontrer 1 animateur professionnel.
Directeur/trice	Méthodologie de projet Ecriture de projet Organisation	Assurance Facilité à écrire mes idées sur papier (structurer)
Directeur/trice	La formation BPJEPS m'a apporté des outils / une méthodologie dans la conception, la mise en place et l'évaluation d'un projet. Elle m'a également apporté des connaissances sur les différents dispositifs, partenaires possibles	Me permet d'avoir une formation professionnelle - une base de réflexion sur des questions qu'un animateur peut se poser - des connaissances diverses sur l'environnement de l'animateur
Coordinateur/trice	Il m'a permis d'élargir l'écriture, de mieux percevoir la conception "projet" et me permet également de me diriger vers une autre formation	L'autonomie d'écriture, le dynamisme, le regard sur des sujets encore inconnus
	Bonnes bases de travail pour appréhender méthodologiquement les projets	Il a favorisé ma mobilité professionnelle
Directeur/trice	Il m'a permis de trouver un emploi à plein temps dans l'animation et me permet de bien savoir comment appréhender un groupe de jeunes et construire correctement une activité d'animation	Il permet d'élargir les possibilités d'embauche notamment grâce à l'UCC de direction
Directeur/trice	BEATEP : bases, mais expérience importante	Bases ?
Coordinateur/trice Resp secteur	Avoir le droit d'exercer mon métier à temps plein	Un approfondissement du BAFD, un partage des expériences de chaque stagiaire et une envie d'évoluer au sein de la structure.
Chômeur	Encore faut-il en trouver un !!	
Directeur/trice	Aujourd'hui, je suis en formation DEJEPS afin de reconnaître de nouvelles compétences en lien avec mon nouveau poste de travail	Une reconnaissance professionnelle de mes compétences auprès de l'employeur
	Pédagogie Gestion de projet	Polyvalence Découverte d'activités physiques et sportives
Coordinateur/trice	Pour monter mes projets en impliquant l'éducation populaire Encadrer les équipes l'été et sur moi 12h/14h	Connaître l'éducation populaire Avoir une autre vision d'un projet
Coordinateur/trice	Connaissance du public Méthodo projet Animation sur les publics	Envie de continuer le processus de formation
Directeur/trice	Connaissance du milieu professionnel, des publics	Professionnalisme
	Le BEATEP m'a permis d'évoluer et ainsi, de passer mon DEFA. Ces deux diplômes sont utiles dans la mesure où les champs de l'action sociale s'est professionnalisés. Apport de	Une évolution professionnelle Promotion professionnelle, sociale Une professionnalisation des tâches liées à ma fonction Des connaissances théoriques Un enrichissement personnel et

Métier	32 - En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?	33 - Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS ?
	nouvelles compétences, législation, apports et notions comptables, gestion d'équipe...	professionnel
Directeur/trice	Je souhaite élargir mes compétences et passer un DJEPS pour pallier à ce nouveau poste et aux responsabilités encourues	Plus grande rigueur et qualité de outils de travail Questionnement sur le sens de nos actions Notion de partenariat et vie associative
	Apports connaissances	Méthodologie analyse
Coordinateur/trice Resp secteur	Pour mener à bien la tâche qui m'incombe en tant que ludothécaire, la mise en jeu, le choix de jeux selon l'âge du public. Les relations / communication avec les adhérents, également l'organisation et la gestion de la structure, l'aménagement. Comprendre et assister le public que l'on accueille.	Une formation psychologique qui m'aide à gérer mes relations avec les autres. La reconnaissance d'un outil culturel peu valorisé, le jeu, qui a différentes fonctions.
Directeur/trice	Sécurité Construction pédagogique et progression	Accès à un emploi rapidement Enrichissement personnel
Coordinateur/trice Resp secteur	M'a apporté les compétences et les connaissances pour encadrer différents publics dans différentes activités sportives	Des méthodes de travail, apporter une réflexion sur le travail d'animateur et l'intérêt de ce travail
Coordinateur/trice		Une analyse, prise de recul, formation auprès de mon équipe Appliquer des contenus de formation au sein de mon travail
Coordinateur/trice Resp secteur	Apports de connaissances	M'a permis de fixer des acquis empiriques et d'échanger avec d'autres personnes sur ma façon de faire
Coordinateur/trice Resp secteur	Reconnaitances de compétences professionnelles Relations partenariales Relations avec mes collègues (légitimité)	Un bagage de plus et une reconnaissance de mes compétences Changement de poste et de fonctions
Coordinateur/trice Resp secteur	Il m'a permis de me faire embaucher	Une première embauche en CDI et la formation nécessaire à l'accès à l'emploi
Coordinateur/trice Resp secteur	Base de connaissances Réseau, notamment avec l'organisme de formation	Il m'a apporté une base de référence. Le passer en partie en VAE m'a permis de faire un bilan. Bilan utile pour l'orientation.
Directeur/trice	Grâce à ce diplôme, je peux désormais remplacer ma directrice lorsqu'elle est absente ou en congés	Pour le moment, je suis toujours sur un emploi d'animatrice, mais j'espère pouvoir postuler sur un poste avec plus de responsabilité
Coordinateur/trice Resp secteur	Il m'offre la possibilité de travailler plus de 80 jours par an. De plus, je prends occasionnellement le poste de direction de l'accueil de loisirs, ce qui me forme pour l'obtention définitive de ce poste.	Il m'a apporté un épanouissement dans ce domaine de travail et m'a permis d'avoir des connaissances dans ce domaine des loisirs verts.
Coordinateur/trice	Mon but premier est de développer le coaching sportif à	Cela m'a donné les moyens de réaliser mes projets

Métier	32 - En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?	33 - Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS ?
Resp secteur	domicile sans charges auprès des personnes âgées.	professionnels. Même si aujourd'hui, je suis sous le coup d'une blessure, mes projets sportifs ne sont que reportés. Création d'événements sportifs, coaching, animations ponctuels... voilà mes futurs champs d'actions.
Coordinateur/trice Resp secteur	Reconnaissance professionnelle	
Coordinateur/trice Resp secteur	Afin de me permettre d'acquérir un emploi d'encadrement d'équipe, avec plus de responsabilités et un volume horaire plus important (CDI à temps plein).	M'a permis de faire un bilan de compétences et de prendre de la hauteur par rapport à mon expérience et mes acquis passés.
	Le diplôme est utile vis-à-vis des partenaires Les acquis de la formation, méthodologie et outils d'animation, sont un plus, utilisés.	Changer de grille de salaire Avoir un poste avec plus de responsabilités et un poste de direction
Coordinateur/trice Resp secteur	Il m'a aidé à être plus professionnel : construction de projet, mise en oeuvre, bilan.	Il m'a aidé à trouver un travail en CDI. Remarque : on m'a demandé le BEATEP pour l'emploi d'animatrice ludothèque, mais on m'a embauché en tant qu'animatrice d'activité.
Coordinateur/trice Resp secteur	Reconnaissance salariale de mes compétences et capacité à encadrer un groupe et/ou de l'accompagner dans ses projet. Valorisation auprès des élus.	Un poste dans un secteur jeunesse Mettre des mots sur ce que je fais sur le terrain Mieux comprendre ce qu'on met dans Education populaire
Coordinateur/trice Resp secteur	Par le BEATEP, j'ai approfondi mes connaissances des publics, de l'environnement, et par le DEFA, j'ai été plus loin dans la compréhension des relations avec les institutions, associations et habitants ainsi que sur le sens même de mes pratiques et de l'analyse.	Une porte d'entrée dans le milieu de l'animation socioculturelle par la professionnalisation, parce qu'il m'a apporté des connaissances sur les pratiques, les publics et l'environnement... Pour compléter mes connaissances, j'ai choisi ensuite de faire un DEFA.
Coordinateur/trice Resp secteur	Compétences !	Envie d'animer l'équipe, accompagner les jeunes dans leurs projets, ainsi que l'envie de progresser personnellement.
Directeur/trice	Il m'a permis d'entrer en formation DES LEPS	Des savoir-fairfe et une reconnaissance professionnelle
Coordinateur/trice Resp secteur	J'occupe un poste à responsabilité (directrice adjointe d'un centre socioculturel)	BEATEP : la dynamique de projet sur la vie locale, le lien avec les partenaires...
Coordinateur/trice Resp secteur	J'applique toujours la méthodologie de projet acquise au BEATEP.	Il m'a permis de trouver un poste en CDI.
Coordinateur/trice Resp secteur	Calcul du salaire	Stage pratique: Encadrement des groupes d'adultes. Travail en équipe: pluridisciplinaire.
Coordinateur/trice	Professionnalisme. Compétences. Expériences	Une reconnaissance professionnelle
Coordinateur/trice Resp secteur		Sur un plan technique le BPJEPS m'a apporté un certain

Métier	32 - En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?	33 - Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS ?
		professionnalisme. En ce qui concerne ma carrière c'est le néant. L'association qui m'emploi m'a financé mon BPJEPS en valorisant l'évolution de carrière mais lors d'un entretien on m'a confirmé que mon diplôme ne valait plus grand chose.
Coordinateur/trice Resp secteur	Je peux diriger une structure à l'année.	Une reconnaissance
Directeur/trice	Bonnes connaissances des domaines étudiés liés à mon activité. Je forme des BPJEPS LTP	Un contrat de travail à durée indéterminé
Directeur/trice		Un statut. Une information sur la réglementation, la relation aux différents tranches d'âge.
Directeur/trice	Cela donne un repère du niveau d'animation. Une reconnaissance de savoir	
	Je sais construire et réaliser un projet avec toutes les étapes que cela comporte (recherche de financements, outils de ressource, partenaires...)	Avoir un diplôme supplémentaire dans mon parcours. Pouvoir prétendre à un poste comportant des responsabilités.
Directeur/trice	Dans l'organisation et la méthode du montage des projets.	Un diplôme permettant d'accéder à des postes à responsabilité.
Coordinateur/trice Resp secteur	Ce diplôme me permet d'exercer un métier de l'animation de façon professionnelle, d'être reconnue en tant que professionnelle dans la branche animation, et de plus, d'avoir une spécificité particulière dans un domaine précis.	Le BPJEPS m'a apporté une qualification reconnue dans le domaine de l'animation. Ce diplôme me donne accès à un assez large choix de professions, dans la branche de l'animation, me permet également de part ma spécialité, de me spécialiser plus précisément sur un type d'activité.
Coordinateur/trice Resp secteur		Etre responsable d'une structure de plus de 80 enfants, plus de 80 jours. Faciliter le management, la rédaction des projets; le développement du partenariat.
Directeur/trice	Il me permet d'exercer la fonction de directrice. Il m'a permis d'acquérir des connaissances qui se sont transformées en compétences par le biais de la pratique.	Une confiance en moi, une valorisation vis à vis de ce que je met en place avec l'équipe pédagogique. La certification que je suis apte à faire mon métier au mieux.

Enquête auprès des titulaires du BEATEP ou du BPJEPS

Madame, Monsieur,

L'Observatoire des métiers de l'Animation souhaite mieux comprendre les métiers réellement exercés par les salariés titulaires d'un diplôme de niveau IV, BEATEP ou BPJEPS.

C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de la branche de bien vouloir transmettre ce questionnaire à leurs salariés

Henri Borentin,
Président de la CPNEF, collègue employeur

qui, comme vous, sont titulaires de l'un de ces diplômes. Nous les remercions de leur concours.

Le remplir ne vous prendra que quelques minutes et une enveloppe T est jointe pour vous permettre de le retourner.

Merci d'avance de votre participation qui nous sera précieuse !

Antoine Prost,
Vice-président, collègue salarié

I. Votre formation

Votre diplôme

01 Votre année d'obtention du BEATEP ou BPJEPS :

□ □ □ □ □

02 Dans quelle région l'avez-vous obtenu ?

.....

03 L'avez-vous passé tout ou partie en VAE ?

Oui Non

Si vous êtes titulaire du BEATEP

04 Votre spécialité :

- Activités sociales et vie locale (ASVL)
- Activités culturelles et d'expression (ACE)
- Activités scientifiques et techniques (AST)

Environnement

Autre spécialité (précisez) :

05 Votre option :

.....

Si vous êtes titulaire du BPJEPS

06 Votre spécialité :

- Activités physiques pour tous (APT)
- Activités du cirque
- Animation culturelle
- Animation sociale

Loisirs tous publics (LTP)

Techniques de l'information et de la communication

Autre spécialité (précisez) :

07 Votre option :

.....

À l'entrée en formation BEATEP ou BPJEPS

08 Quel était votre statut ?

- Demandeur d'emploi Scolaire ou étudiant Salarié en CDD
 Salarié en CDI Autre (précisez) :

09 Si vous étiez salarié, était-ce dans était-ce la même entreprise qu'aujourd'hui ?

- Oui Non

10 Quel était votre niveau de formation générale avant votre entrée en formation ?

- Niveau CAP ou BEP CAP ou BEP Niveau 2nde ou 1ère
 Niveau Bac Bac Niveau Bac+1 ou Bac+2
 Bac+2 Bac+3 et +

Votre parcours de formation

11 Êtes-vous titulaire d'un autre diplôme professionnel de l'animation ?

- Oui Non

12 Si oui, cochez le diplôme et précisez l'année d'obtention :

- BAPAAT Année d'obtention : [][][][][]
 DEJEPS Année d'obtention : [][][][][]
 DEFA Année d'obtention : [][][][][]
 DESJEPS Année d'obtention : [][][][][]
 DUT Animation Année d'obtention : [][][][][]
 Licence Pro Animation Année d'obtention : [][][][][]
 Autre diplôme (précisez) : Année d'obtention : [][][][][]

2. Votre situation professionnelle actuelle

Votre employeur principal

13 Votre employeur principal appartient-il à la branche de l'animation ?

- Oui Non : Précisez à quelle branche ou secteur d'activité il appartient

14 Quelle est l'activité de votre employeur principal dans la branche animation ?

- Scolaire et périscolaire Activités physiques et sportives Culture, sciences et technique
 Gestion d'équipements Accueil et hébergement Développement de la vie associative
 Environnement Formation Loisirs
 Mouvement d'idées, action citoyenne Politique de la ville, développement local Autre

15 Depuis quelle année y travaillez-vous ?

[][][][][]

16 Dans quel département se situe-t-il ?

[][][][]

Votre emploi principal

17 Quel est votre statut actuel ?

- Salarié en CDI
 Salarié en CDD
 Autre (précisez) :

18 Quel est votre durée de travail ?

- Temps plein
 Temps partiel

19 Si vous êtes en contrat aidé ou en alternance, précisez lequel :

- CA (contrat d'avenir) CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi)
 CEC (contrat d'emploi consolidé) Contrat d'apprentissage
 Contrat de professionnalisation Autre (précisez) :

20 À quel groupe de classification de la CCNA appartenez-vous ?

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Groupe A (coefficient 245) | <input type="checkbox"/> Groupe E (coefficient 350) | <input type="checkbox"/> Groupe 1 (indice 245) |
| <input type="checkbox"/> Groupe B (coefficient 255) | <input type="checkbox"/> Groupe F (coefficient 375) | <input type="checkbox"/> Groupe 2 (indice 255) |
| <input type="checkbox"/> Groupe C (coefficient 280) | <input type="checkbox"/> Groupe G (coefficient 400) | |
| <input type="checkbox"/> Groupe D (coefficient 300) | <input type="checkbox"/> Groupe H (coefficient 450) | |

21 Quel est l'intitulé de votre poste ⁽¹⁾ ?

22 Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?

23 Avez-vous une précision à ajouter sur votre parcours depuis l'obtention de votre diplôme (changement d'emploi, d'entreprise...) ?

3. Analyse de votre poste de travail principal actuel

Vos principales activités

24 Quelles sont vos principales activités ? (plusieurs activités possibles)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Accueil, information, communication |
| <input type="checkbox"/> Formation | <input type="checkbox"/> Secrétariat, gestion, fonction administrative |
| <input type="checkbox"/> Gestion d'équipement, fonction technique | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |

25 Avez-vous une fonction d'encadrement d'équipe ?

- Oui Non

26 Si oui, auprès de combien de personnes exercez-vous cette responsabilité hiérarchique ?

□ □ □

Votre responsable hiérarchique direct

27 Avez-vous un responsable hiérarchique direct ?

- Oui Non, personne d'autre que le président ou un membre du bureau de l'association

28 Si oui, quel est l'intitulé de son poste ?

29 Est-il présent sur votre lieu de travail ?

- Jamais Rarement Parfois Souvent Toujours

30 Sous quelle forme lui rendez-vous compte de votre activité ? (Ex. bilan écrit mensuel, compte-rendu oral hebdomadaire...)

(1) figurant sur votre contrat de travail ou fiche de paie

Vos principales activités

31 Dans quelles conditions se déroulent vos activités professionnelles ?

Pour chaque activité décrite, cocher la case correspondant à votre mode d'intervention

	Je n'interviens pas	J'assiste un responsable présent sur place	Je suis seul(e) en autonomie limitée ⁽²⁾	Je suis seul(e) en autonomie totale ⁽³⁾	J'en suis responsable ⁽⁴⁾
Conception du projet d'activité					
Définition du projet associatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définition du projet pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élaboration d'un projet d'activité inscrit dans le projet pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construction des séances d'activité dans un cadre de progression (cycle d'activité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animation du cycle d'activité					
Organisation de l'espace en fonction de l'activité d'animation (aménagement, matériel...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animation directe du cycle d'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tâches administratives et de gestion liées au cycle d'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion du budget lié à l'animation du cycle d'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation au fonctionnement de la structure					
Elaboration du budget de la structure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribution administrative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relations publiques auprès des adhérents, administrateurs, partenaires et institutions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

32 En quoi votre diplôme est-il aujourd'hui utile à votre travail ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

33 Plus généralement, que vous a apporté le BEATEP ou BPJEPS dans votre parcours professionnel et/ou de formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

> Pour toute question, contacter le cabinet Ithaque au 01 47 00 55 34

(2) « Je suis seul(e) en autonomie limitée » signifie « J'applique les procédures définies par et/ou avec le responsable »

(3) « Je suis seul(e) en autonomie totale » signifie « Je choisis mes moyens et mes procédures »

(4) « J'en suis responsable » signifie « J'organise le travail, définis les procédures et vérifie l'activité de mes collaborateurs »